

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

## Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 3 octobre 2024

### PARTICIPANTS

Etaient présents :

- Mme Dalila MESSEGHM, Provisseure,
- Mme Lise TALBOT BARRÉ, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- M. Matthieu REYNAUD, Président du Bureau de l'APE,
- Mme Nadia ALTAMIRANO-PANZANI, membre du Bureau de l'APE,
- M. Pooripat PRUKSANUBAL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Marisa PHIWKHAW, membre du Bureau de l'APE,
- M. Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL (en visioconférence),
- Mme Lalana SERMSUKSKULCHAI, membre du Bureau de l'APE,
- M. Laurent MOIGNE, représentant des personnels,
- M. Axel GAUTHIER, représentant des personnels.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE,
- Mme Juthaporn COWAN, membre du Bureau de l'APE
- Mme Geneviève FAMY, membre du Bureau de l'APE.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Chanikan BUAKAEW, assistante du Bureau de l'APE.

### CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 15h15

Heure de fin : 16h40

### ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion et de la composition du nouveau Bureau de l'APE
2. Validation du compte-rendu de la réunion du 25 juin 2024
3. Principes de fonctionnement
  - charte des réunions plénières avec le Bureau de l'APE
  - déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants
  - champs de compétences des réunions (Convention entre la FFE et l'AEFE, délégation de compétences, autres instances institutionnelles)
  - organisation et fonctionnement des commissions de travail
  - point de suivi du groupe de travail LFIB 2032

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

4. Questions diverses
5. Date de la prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE

### **1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION ET LA COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DE L'APE**

Mme MESSEGHEM, Proviseure du Lycée Français International de Bangkok félicite tous les nouveaux parents élus et remercie tous les membres du Bureau de l'APE de leur participation à cette première réunion. Elle présente ensuite l'ordre du jour de la réunion qui est adopté à l'unanimité par les participants.

### **2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 JUIN 2024**

Le compte-rendu de la réunion du 25 juin 2024 est adopté à l'unanimité. La rédaction du compte rendu est demandée en français et anglais.

### **3. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT**

#### **Charte des réunions plénières avec le Bureau de l'APE**

Deux exemplaires de la Charte des réunions plénières sont distribués à chaque nouveau membre de la réunion plénière avec le Bureau de l'APE pour signature.

La Proviseure propose que la Charte des réunions plénières ainsi que le Règlement de fonctionnement de l'APE soient rédigés en deux langues : français et anglais.

#### **Déclaration de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

#### **Champs de compétences des réunions (Convention entre la FFE et l'AEFE, délégation de compétences, autres instances institutionnelles)**

La Proviseure rappelle l'article 14 de la convention entre la FFE l'AEFE, qui attribue les compétences du bureau de l'APE et détermine la sphère et le champ de compétences du bureau de l'APE :

*« La Fondation française pour l'Éducation (FFE), organisme gestionnaire du LFIB, détient la licence d'établissement d'une école internationale privée. À ce titre, la FFE est le représentant légal du LFIB. Conformément à la loi, l'établissement doit constituer un conseil d'administration, instance de décision commune. Ce conseil d'administration est composé de*

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

*8 membres, dont trois représentants de la FFE (le président, la proviseure thaïe et le school manager), un représentant de l'Ambassade, un représentant de l'AEFE, deux représentants des parents d'élèves (le président et le trésorier de l'APE), ainsi qu'un représentant des enseignants.*

*La FFE, en tant qu'organisme gestionnaire, délègue ses pouvoirs de contrôle de l'exécution du budget et du suivi des engagements des dépenses au bureau de l'APE. La composition du bureau de l'APE et le mode de désignation de ses membres sont régis par le règlement de fonctionnement de l'Association des Parents d'Élèves du LFIB.*

*Le conseil d'administration du LFIB se fait assister par des commissions chargées d'examiner les questions financières ou incidences financières. Il en détermine le nombre, les compétences et la composition. Le bureau de l'APE siège au sein des commissions Finances, Ressources Humaines, Communication, Travaux, Cantine, Numérique et Transport. Il est représenté à des lois consultatives au sein des instances réglementaires. Conformément à la convention, le conseil d'administration du LFIB approuve le projet de budget proposé par le chef d'établissement, qui est examiné au sein d'une commission des finances et soumis pour avis au bureau de l'APE. Il approuve également le montant des frais de scolarité et des droits de première inscription. »*

Le Règlement de fonctionnement du Bureau de l'APE est consultable sur le site du LFIB.

### **Organisation et fonctionnement des commissions de travail**

La réunion passe en revue les différentes commissions et en explique le mode de fonctionnement.

#### **● COMMISSION FINANCES**

La commission Finances est constituée de :

- Dalila MESSEGHEM, Provisseure
- Isadore REAUD, School Manager
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Matthieu REYNAUD, Président de l'APE
- Nadia ALTAMIRANO-PANZANI, Trésorière de l'APE

La commission Finances se réunit généralement lors de la constitution du budget et lors de l'examen du compte financier, soit environ tous les deux mois.

Le DAF explique que l'année scolaire 2024-2025 débute de manière similaire à la précédente, avec une stabilisation du nombre d'élèves, bien que légèrement en baisse, ce qui veut dire que la construction projetée de 2025 va se passer sur la même base pour 2024. Malgré une diminution anticipée, la perte d'élèves n'a pas été aussi importante. Le projet pour 2025 se base sur cette tendance, sans prévoir de changements majeurs en termes de volume. En

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

termes d'inscriptions, il y a 11 élèves en moins par rapport à l'année 2023-2024, mais un nombre équivalent d'élèves réinscrits. Cependant, l'attractivité pour les nouveaux inscrits reste un défi à relever pour l'année prochaine. Cela a engendré un manque à gagner d'environ 3 millions THB, principalement dû à une baisse des droits d'inscription.

Sur le plan des recettes, bien que les prévisions soient en grande partie respectées, on constate une baisse significative au niveau des AES, avec une perte de 600 000 THB par rapport aux prévisions et plus d'un million par rapport à l'année précédente. Cette baisse est partiellement attribuée à un nombre réduit de jours d'ouverture scolaire, ce qui a impacté la tarification. Globalement, les recettes restent conformes aux attentes, et les dépenses suivent également la trajectoire budgétaire prévue. Une exécution détaillée pour le dernier semestre sera discutée lors de la prochaine réunion de l'APE.

M. REYNAUD questionne s'il y a moins d'heures d'AES et moins d'implication des parents cette année. Cependant, M. MONIER souligne qu'il faut approfondir la question, car les inscriptions semblent en baisse, mais cela nécessite encore une analyse détaillée.

M. REYNAUD ajoute que les frais de garderie devraient être inclus dans les recettes des AES et demande si cela n'a pas encore été mis en place malgré la fixation du tarif.

M. MONIER précise que la garderie n'a pas encore été mise en place, et il mentionne la gestion des vacataires avec le changement vers une nouvelle compagnie, ManPower.

M. MONIER évoque également la mise en place prochainement d'un système de paiement en ligne pour faciliter les règlements, notamment pour les primo-arrivants à l'international. Ce système permettra le paiement par carte bancaire, avec des frais de 2,8%, ainsi que des échéanciers de paiement via la Kasikorn Bank. Un autre mode de paiement sans frais, Prompt-Pay, sera aussi disponible, réduisant les erreurs fréquentes dans les transactions bancaires. Ce dispositif devrait alléger les tâches administratives et réduire les délais liés aux relances de paiement, grâce à l'automatisation des notifications et vérifications.

### ● COMMISSION RH

La commission Ressources humaines est constituée de :

- Dalila MESSEGHEM, Provisseure
- Chananao VARUNYOU, Provisseure thaïe
- Isadore REAUD, School Manager
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Supaluck TAECHAPONGSTORN, Responsable Ressources Humaines
- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Chamila BALBOLIA, Provisseure Adjointe
- Matthieu REYNAUD, Président de l'APE
- Nadia ALTAMIRANO-PANZANI, Trésorière de l'APE

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

La commission Ressources Humaines se réunit de manière paritaire de façon réglementaire, avec un minimum de deux réunions par an. Ces réunions sont organisées soit à la demande de personnels, soit pour examiner et donner un avis sur des sujets spécifiques, telles que les prolongations de contrat en vue de la retraite.

### ● COMMISSION CANTINE

La commission Cantine est constituée de :

- Dalila MESSEGHEM, Provisseure
- Isadore REAUD, School Manager
- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Marisa PHIWKHAW, Parent élu au Bureau de l'APE
- Juthaporn COWAN, Parent élu au Bureau de l'APE

M. REAUD rappelle que la commission se réunit pour étudier des problématiques spécifiques relatives au restaurant scolaire et mettre en place des actions ou des activités récurrentes. Par exemple, la présentation annuelle de la cantine aux parents, qui sera probablement le sujet de la première réunion de commission Cantine de cette année.

Mme MESSEGHEM apprécie la proposition de menus à thèmes faite par la cantine et soulève l'importance aux parents de faire remonter des informations pertinentes à la commission cantine.

M. REAUD précise que la commission a également pour mission de gérer le suivi du contrat avec le prestataire Café Di Maria qui gère les deux kiosques. Puisque de manière générale très peu de problématiques sont remontées au sujet de la cantine, cette année, la commission compte concentrer ses efforts sur des accompagnements du Café de Maria, sur l'importance de l'hygiène, la sécurité sanitaire et une réflexion sur le choix des produits vendus dans les kiosques, dans le but de formaliser la liste des produits autorisés à la vente.

Mme MESSEGHEM rappelle l'importance d'intégrer la dimension du développement durable dans ces travaux de la commission Cantine.

Le DAF mentionne qu'un enjeu majeur pour la commission cantine se profile en 2025, avec le projet de la rénovation de l'espace de restauration de la cantine.

La date de la prochaine réunion de la commission Cantine est fixée au jeudi 10 octobre à 10h30.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

### ● COMMISSION TRAVAUX-ACHATS

La commission Travaux-Achats est constituée de :

- Isadore REAUD, School Manager
- Christophe MONIER, Directeur Administratif et Financier
- Pradya KHEMMASAKYOTINM, Responsable Technique
- Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, Parent élu au Bureau de l'APE
- Pooripat PRUKSANUBAL, Parent élu au Bureau de l'APE

La commission Travaux fonctionne principalement sur un mode de projet et se réunit en fonction des calendriers de suivi des projets à traiter. Par exemple, pour le projet de rénovation de la cantine, la commission tiendra des réunions pour élaborer le cahier des charges, lancer un appel d'offres, examiner les propositions reçues, et suivre l'avancement des travaux.

### ● COMMISSION COMMUNICATION

La commission Communication est constituée de :

- Dalila MESSEGHEM, Provisseure
- Isadore REAUD, School Manager
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Alice CHAMBON, Responsable communication
- Pooripat PRUKSANUBAL, Parent élu au Bureau de l'APE
- Lalana SERMSUKSKULCHAI, Parent élu au Bureau de l'APE

La commission communication a récemment mené un projet important, consistant à élaborer le cahier des charges pour la refonte du site Internet, désormais en place. Un suivi est nécessaire pour s'assurer du bon fonctionnement du site et de son impact sur les utilisateurs. Après la finalisation de ce projet, la commission pourra maintenant réfléchir aux nouveaux sujets à aborder, elle pourrait se concentrer sur des stratégies de communication, notamment en développant des actions vers le public thaïlandais.

Mme TALBOT BARRE, COCAC propose de développer une collaboration entre l'école et l'Ambassade de France sur certains projets communs. Les responsables de la communication de l'école et de l'Ambassade pourront travailler ensemble sur des projets spécifiques.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

### ● COMMISSION AES

La commission AES est constituée de :

- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Narumol SIRISOPONSUK, Responsable des AES
- Juthaporn COWAN, Parent élu au Bureau de l'APE
- Geneviève FAMY, Parent élu au Bureau de l'APE

Une première réunion rapide a eu lieu en début de semaine pour encadrer le programme de football en compétition. Une prochaine réunion sera programmée afin de faire un bilan de la rentrée et de discuter des places pour l'année.

### ● COMMISSION NUMÉRIQUE

La commission Numérique est constituée de :

- Dalila MESSEGHEM, Provisseure
- Isadore REAUD, School Manager
- Christophe MONIER, Directeur Administratif et Financier
- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Chamila BALBOLIA, Provisseure Adjointe
- David MATTA, Responsable du service IT
- Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, Parent élu au Bureau de l'APE
- Geneviève FAMY, Parent élu au Bureau de l'APE

La Commission Numérique est convenue de se réunir deux fois par an, au début de l'année et à la fin de l'année pour effectuer un bilan des activités et des investissements réalisés, notamment en fin d'année. Cela permettra également de préparer le lancement de l'année scolaire.

M. MOIGNE propose la possibilité de certifier PIX pour les collègues. Mme MESSEGHEM répond que ce sujet pourra être abordé plus en détail.

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

### ● COMMISSION TRANSPORTS

La commission Transport est constituée de :

- Dalila MESSEGHEM, Provisseure
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier
- Isadore REAUD, School Manager
- Blaise FENART, Directeur du primaire
- Marisa PHIWKHAW, Parent élu au Bureau de l'APE
- Lalana SERMSUKSKULCHAI, Parent élu au Bureau de l'APE

La commission a eu une réunion pour faire le point sur l'application du contrat avec le service de transport scolaire nouvellement mis en place cette année. L'an dernier, dans le cadre de l'appel d'offres, la commission a travaillé sur les termes de référence (TOR) de l'appel d'offre, qu'elle a piloté et a ensuite examiné les propositions de différentes entreprises.

Leur rôle n'est pas de gérer les services de transport au quotidien, mais de suivre le contrat et de s'assurer que les prestataires respectent leurs engagements, notamment en matière de sécurité, un point focal du cahier des charges. En cas de problématiques liées au transport, les familles peuvent saisir la commission de transport pour interroger le prestataire Montri.

### POINT DE SUIVI : GROUPE DE TRAVAIL PROJET IMMOBILIER LFIB 2032

Le Groupe de travail LFIB 2032 est constitué de :

- Vincent ROUBINET, Vice-Président de la FFE
- TALBOT BARRE Lise, COCAC, représentante de l'Ambassade
- Dalila MESSEGHEM, Provisseure, représentante du LFIB
- Isadore REAUD, School Manager, représentant du LFIB
- Therdsiddhi HOPRASARTSUK-PELLAUMAIL, Parent élu, représentant de l'APE
- M. Laurent VIRELLO, parent élu, représentant au Conseil d'Établissement
- Christophe MONIER, Directeur administratif et financier

M. REAUD rappelle la problématique : le LFIB est locataire de son terrain et le bail expirera en mars 2032. Depuis plusieurs années, des discussions sont en cours avec les propriétaires sur les conditions de reconduction du bail. La décision immobilière doit être portée par la FFE, qui a donc établi ce groupe de travail pour piloter ce projet. Un point de suivi est donné à la fin de chaque réunion mensuelle avec le bureau de l'APE pour tenir les parents informés.

Le groupe de travail explore plusieurs pistes en parallèle :

1. **Renouvellement du bail** : suivi des négociations avec les propriétaires. Une proposition de renouvellement chiffrée a été déposée auprès de la famille des

## RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

propriétaires en décembre 2022, mais aucune réponse claire n'a été obtenue malgré des multiples relances. Les propriétaires semblent vouloir temporiser.

2. **Recherche d'un nouveau terrain** : Envisager un déménagement avec l'achat d'un terrain plutôt que de signer un nouveau bail pour ne plus avoir à faire face à la problématique récurrente de reconduction de bail. De nombreux terrains ont été identifiés, étudiés et visités. A ce stade, aucune décision ne peut être prise. Les options sont limitées en raison des prix élevés du marché immobilier à Bangkok.
3. **Cohabitation en partenariat avec d'autres établissements** : La cohabitation avec d'autres institutions, comme une université ou une école internationale, a été étudiée mais n'a rien donné de concluant.

En ce qui concerne le financement, depuis quelques années le lycée constitue un fonds graduellement, mais dans tous les cas celui-ci ne sera pas suffisant pour acheter et construire d'ici 2032. Un emprunt bancaire sera nécessaire. Le travail sur ce dossier ne pourra être enclenché qu'une fois que le remboursement de l'emprunt pour la construction de la maternelle sera terminé en 2025.

Mme MESSEGHM souligne que 2032 approche rapidement et qu'il faut prendre des décisions rapides.

Mme PANZANI évoque deux situations similaires vécues en Birmanie, où le lycée projetait une expansion. Malgré des difficultés imprévues, ils ont obtenu le soutien du ministère et de l'ambassade pour la construction de nouveaux lycées, en grande partie grâce à une collaboration étroite entre les établissements scolaires, le ministère et l'ambassade. Ce soutien diplomatique a été essentiel pour acquérir les terrains nécessaires à la construction des écoles. Elle souligne l'importance de l'implication de l'ambassade et des différents niveaux institutionnels dans le processus de négociation, en particulier pour obtenir des conditions d'achat de terrains adaptées aux capacités financières des établissements. Mme PANZANI rappelle également l'importance d'anticiper des clauses de protection lors des constructions et partenariats, notamment en cas de difficultés financières inattendues. Elle conseille de prévoir des dispositifs d'urgence pour éviter les mauvaises surprises.

Mme TALBOT-BARRE, CoCAC, confirme que l'ambassadeur suit de près le dossier. Elle insiste sur l'importance de fixer un délai précis, plusieurs échéances ayant déjà été repoussées. Elle souligne la nécessité de choisir une option claire pour avancer et propose de communiquer avec l'ensemble des partenaires, tels que le CCEF en Thaïlande, où des options intéressantes sont à envisager.

M. REAUD répond qu'une fois le projet concret défini, il sera essentiel d'engager des discussions et de tenter d'obtenir des contributions. L'urgence de la situation est soulignée, avec l'importance d'avancer rapidement.

M. REYNAUD exprime ses préoccupations concernant le vieillissement des infrastructures de l'établissement et les investissements nécessaires. La lenteur des décisions affecte non

# RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

## – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

seulement les familles et les frais de scolarité, mais aussi l'ensemble de l'école. Il rappelle que des choix doivent être pris rapidement pour assurer l'avenir de l'établissement.

M. MOIGNE questionne si des terrains à Bangkok, de taille suffisante et près d'une station de métro ou BTS seraient dans le budget envisagé.

En réponse, M. REAUD explique que la distance n'est pas le seul critère de sélection des terrains et de prendre en compte le temps de trajet.

M. REYNAUD insiste sur l'importance de réaliser une véritable étude de marché menée par des professionnels avant de prendre des décisions basées uniquement sur ces estimations.

M. MONIER mentionne des options architecturales pour optimiser l'espace, comme la construction en hauteur, afin de réduire l'emprise au sol et potentiellement permettre l'acquisition d'un terrain plus proche. Il souligne également la nécessité de réaliser une étude d'impact sur les familles, qui pourraient ne pas suivre si l'établissement est trop éloigné.

M. REAUD précise que certaines contraintes légales limitent la hauteur des bâtiments scolaires et que des espaces doivent être prévus entre les bâtiments et les frontières des terrains pour permettre la circulation de véhicules d'urgence. Ces facteurs sont à prendre en compte lors de l'étude de surface utile nécessaire.

Mme PANZANI note que les autres écoles internationales ont des stratégies de communication et de marketing plus actives, et qu'il pourrait être nécessaire d'adopter une approche similaire pour accompagner la transition vers un nouveau site.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu le jeudi 7 novembre après la réunion plénière avec le Bureau de l'APE.

### QUESTIONS DIVERSES

M. REYNAUD commente la présentation ainsi que la discussion de cette première réunion, en insistant sur l'importance de faire connaître aux nouveaux membres du Bureau de l'APE les projets réalisés et ceux à venir.

Les dates des réunions de chaque commission seront prochainement communiquées aux membres de chaque commission.

### DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au jeudi 7 novembre à 15h.